

- 16 juin 2018
- La Tribune
- DENIS DUFRESNE denis.dufresne@latribune.qc.ca

Il faut des garanties

Les Sherbrookoïses peuvent être fières de la qualité de leur eau potable, qui serait la deuxième meilleure en Amérique du Nord selon l'American Water Works Association.

Toutefois, leur source d'approvisionnement, le lac Memphrémagog, est potentiellement menacée par la présence à son extrémité sud (à Coventry au Vermont) du lieu d'enfouissement de Casella Waste Systems, qui projette un nouvel agrandissement.

La Ville de Sherbrooke et le député fédéral de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, sont actuellement sur un pied de guerre pour défendre ce vaste plan d'eau dont plus de 75 pour cent de la superficie se trouve au Québec.

L'enjeu n'est pas nouveau mais est de plus en plus préoccupant, alors que 200 000 personnes à Sherbrooke, Magog, Canton de Pottou (secteur Owl's Head) et Saint-Benoît-du-Lac tirent leur eau potable de cette vaste étendue d'eau.

D'une part, l'entreprise projette une nouvelle phase d'expansion de son lieu d'enfouissement en vue d'en porter la superficie de 100 à près de 150 acres.

D'autre part, une partie des eaux de lixiviation (le liquide résiduel qui provient de la percolation de l'eau à travers les déchets) de ce mégadépotoir est traitée à la station d'épuration municipale de Newport, avant d'être rejetée dans le lac Memphrémagog, mais sans avoir subi de test de toxicité aiguë, notamment pour les métaux lourds.

« Ce qui nous inquiète, c'est qu'une station d'épuration municipale n'est pas faite pour traiter des eaux de lixiviat industriel comme un site d'enfouissement », souligne Caroline Gravel, directrice des infrastructures urbaines et de l'environnement à la Ville de Sherbrooke.

Il est plutôt hallucinant de penser qu'un lac réservoir desservant une population aussi importante soit situé à proximité d'un mégadépotoir et que la région ait peu de pouvoir pour influencer le cours des choses.

Peut-on imaginer que notre eau potable puisse un jour devenir impropre à la consommation?

Déjà, en 2013, Casella Waste Systems avait obtenu l'autorisation de porter de 375 000 à 600 000 tonnes par année la capacité de son lieu d'enfouissement de l'Agence des ressources naturelles du Vermont, ce à quoi s'étaient opposées la MRC de Memphrémagog et la Ville de Sherbrooke.

Sherbrooke fait maintenant appel à des avocats américains pour défendre ses intérêts devant les élus de Coventry.

Le député Denis Paradis, qui affirme être retourné en politique, en 2015, pour voir à la sauvegarde des deux lacs transfrontaliers de sa circonscription, Memphrémagog et Champlain, intervient depuis des années dans ce dossier.

Il demande à la ministre des Affaires étrangères du Canada, Chrystia Freeland, et au secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, de mandater la Commission mixte internationale sur les eaux limitrophes pour effectuer une étude indépendante en vue de connaître l'impact des rejets de lixiviat sur la qualité de l'eau du lac Memphrémagog et de l'agrandissement du lieu d'enfouissement de Casella Waste Systems.

M. Paradis presse aussi le Conseil de la Commission de coopération environnementale de mettre sur pied un groupe d'experts chargé de se pencher sur les mêmes questions.

En 2018, il est plus que temps que de nouvelles normes environnementales soient inscrites au Traité relatif aux eaux limitrophes signé en 1909 par les États-Unis et le Canada. La santé des lacs est fragile. Le Memphrémagog est déjà très urbanisé et aux prises avec des problèmes de sédimentation et de prolifération de cyanobactéries, du moins par endroits, sans compter les milliers d'embarcations à moteur qui le sillonnent chaque été.

Il est impératif que la région obtienne des garanties de la part des autorités américaines pour éviter une contamination en provenance du lieu d'enfouissement de Coventry et faire en sorte que l'eau des Sherbrookoïses demeure d'excellente qualité.